



# APPEL À CANDIDATURE

**JOURNEES EVENNEMENTIELLES  
SAISON 2022 / 2023**

# SOMMAIRE

**1**

**Préambule**

**2**

**Conditions  
administratives**

**3**

**Conditions  
logistiques**

**4**

**Conditions  
financières**

**5**

**Informations  
générales**

**6**

**Contacts**



1

# PRÉAMBULE



**Le District des Hauts-de-Seine de Football recherche des installations, chaque saison, pour l'organisation de ces Journées Festives.**

**Vous trouverez ci-après les conditions d'éligibilité à remplir :**

1. Conditions administratives : candidature, autorisation,...
2. Conditions logistiques : terrains, vestiaires, sécurité, restauration et équipements divers
3. Conditions financières

**Candidature à envoyer **avant le 15 avril 2023** au :**

**District des Hauts-de-Seine de Football  
92, avenue Marceau  
92400 Courbevoie**

ou par mail à [secretariat@district-foot92.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot92.fff.fr)



# 2

## CONDITIONS ADMINISTRATIVES



- Remplir la fiche de candidature (en pièce jointe)
- Accord écrit du Président du club
- Autorisation de la municipalité pour le prêt des installations aux horaires demandés
- Mise à disposition des installations (terrains + vestiaires) pour la durée de la manifestation



3

# CONDITIONS LOGISTIQUES



## TERRAINS

- Terrains de niveau 5, Sécurité, main courante fermée
- Suivant les Journées organisées :
- Phase finale (U11 G et F ) : 1 terrain ou 2 terrains
- Phase finale (U10 et U12 G ) : 1 terrain ou 2 terrains
- Phase finale (Festi-Foot U13 G et F ) : 3 terrains
- Finales des Coupes du 92 : 2 terrains situés sur le même site dont 1 terrain d'honneur (possible en pelouse)
- Journée des Féminines : 3 terrains situés sur le même site dont 1 terrain d'honneur (possible en pelouse)  
• plus une aire de jeux
- Journée des Débutants : 3 terrains situés sur le même site
- Tribune d'une capacité de 100/200 places au minimum ( pour les coupes et la Journée des Féminines)





## INSTALLATIONS

- 6 à 8 vestiaires joueurs au minimum pour les Finales de coupe et la Journée des Féminines
- 6 vestiaires joueurs au minimum pour les autres journées
- 2 ou 3 vestiaires arbitres (pour 3 personnes minimum)
- 1 local (ou tente) pour l'équipe médicale (Croix Rouge) si possible proche des terrains
- 2 espaces pour les tentes (6mx3m) du District
- 1 vestiaire ou 1 salle pour accomplir les formalités administratives d'avant matchs (accueil des équipes et délégués)
- 1 podium pour les récompenses (si possibilité d'un point central) ou table de remise (proche du terrain)



## ÉQUIPEMENTS DIVERS (restauration, parking, animation)

- Les dirigeants du club support assurent la gestion de la buvette
- Un espace est prévu pour organiser un pôt de clôture en fin de manifestation
- Un espace pour le déjeuner du dimanche midi (club house ou barnum) environ 60 personnes sur 2 services
- Le club support doit assurer, en collaboration avec le District, un minimum de sécurité autour du terrain de la manifestation
- Un parking (3 ou 4 places) pour les véhicules de l'organisation (District)
- 
- Prévenir si possibilité de parking proche du stade pour le public
- Une sono (fixe ou mobile) pour l'organisation. L'animation sera assurée par l'organisation (District)



# 4

## CONDITIONS FINANCIÈRES



- Toutes les dépenses liées à l'organisation sont prises en charge par le District après validation des devis
- La recette de la buvette revient au club support
- La restauration et les boissons des intervenants (personnel, commissaires et élus du District) seront prises en charge par le District mais l'approvisionnement et le service seront gérés par le club support après accord des modalités et sur présentation de justificatifs de paiement (factures)
- La base tarifaire servant de base est de :
- Café d'accueil (café, jus de fruits et mini viennoiseries) : 3 €
- Repas ( entrée, plat, dessert avec eau et vin) : 15€
- Pot de clôture ( pour 30 à 50 personnes) : 120 €
- 10 personnes du club organisateur sont pris en compte pour le café d'accueil et le repas
- Les autres fournitures ( gouter pour joueurs participants) gérées par le club organisateur et remboursées suivant factures après accord avec le district
- Les boissons(ou autres) de la journée pris en compte par système de ticket (base prix des consommations du club



5

# INFORMATIONS GÉNÉRALES



- Le District informera le club retenu le plus tôt possible
- Une réunion sur les modalités d'organisation aura lieu avec le club retenu
- Le club retenu désignera un responsable général et un responsable vestiaires qui seront en contact permanent avec le District
- Une campagne de communication sera faite par le District. Les publicités sur les installations ne seront tolérées que si elles ne sont pas concurrentes aux partenaires du District. Le District fournira l'habillage des installations (banderoles) à mettre en place le jour des finales



6

# CONTACTS



---

District des Hauts-de-Seine de Football

---

- Jean-Pierre SABANI – Secrétaire Général  
Tél : 06.36.36.73.07  
Mail : [secretaire-general@district-foot92.fff.fr](mailto:secretaire-general@district-foot92.fff.fr)
- Gérard DELORME – Vice-Président délégué  
Tél : 06.27.78.43.27  
Mail : [vp-delegue@district-foot92.fff.fr](mailto:vp-delegue@district-foot92.fff.fr)
- Alain VIAUD – Vice-Président  
Tél : 06.11.52.37.62  
Mail : [viaudal@free.fr](mailto:viaudal@free.fr)
- Adrien COUGARD – Directeur administratif  
Tél : 01.41.16.55.04  
Mail : [direction@district-foot92.fff.fr](mailto:direction@district-foot92.fff.fr)







MERCI !